



## **Section Du Doubs**

CAP Locale "Liste d'aptitude de C en B année 2015"

### **Déclaration liminaire de la délégation F.O.-DGFIP**

Madame la Présidente,

Vous réunissez aujourd'hui la CAP locale pour statuer sur les listes d'aptitude de C en B année 2015.

En préambule, FO-DGFIP 25 déplore que bien en amont de cette CAP locale vous avez publié votre sélection, ce qui en terme de dialogue social ne peut qu'amoindrir le rôle de cette CAP locale et réduire les marges d'intervention des représentants des personnels locaux.

Nous tenons à rappeler à nouveau que cette réduction du rôle des représentants locaux se décline aussi dans les CAP locales de mutation, où dorénavant la plupart des demandes de changement d'affectations internes au département ne se traitent plus en CAPL mais en CAP Nationales.

En ce qui concerne le nombre de candidats postulants à cette liste d'aptitude 2015, nous observons que le nombre de demandeurs est passé de 92 en 2013 à 69 pour la liste 2015.

Il est évident, à juste titre, que les candidats ayant renoncé ont considéré que compte tenu du risque de mobilité forcée qui prévaut désormais, le maigre gain indiciaire ne valait pas le sacrifice de devoir supporter des frais de transport et de double résidence.

Pour FO-DGFIP, alors que les conditions de travail n'ont jamais été aussi pénibles, l'Administration aurait pu faire le choix de donner la possibilité aux agents B et C d'être affecté dans le département, et de favoriser ainsi la promotion sociale des agents.

Au lieu de cela par manque d'imagination, de volonté, et surtout de véritable concertation, la Direction Générale n'a su fait preuve que de conservatisme, mettant ainsi un coup d'arrêt à la promotion sociale.

Pour FO-DGFIP, c'est inadmissible !

Les agents qui ont bien compris que les belles promesses de la fusion n'étaient que de la poudre aux yeux, sont donc les victimes à la fois de la mise en place de règles de gestion régressives, et de réduction drastique des plans de qualifications ministériels.

C'est donc un avenir figé en termes de déroulement de carrière qui s'annonce pour la catégorie C, alors que tous les observatoires démontrent que le manque de reconnaissance est un sentiment de plus en plus prégnant chez les collègues.

Pour FO-DGFIP et pour toutes les catégories A, B, C il faut en finir avec les dispositifs à exclure comme les différents concours au sein de la catégorie B ou le jury de sélection pour l'accès au grade d'Inspecteur divisionnaire qui sont autant de freins à la carrière, et génère de nombreux sentiments d'amertume.

**FO-DGFIP revendique des règles de gestion claires et lisibles avec une véritable prise en compte de la dimension sociale, et c'est pourquoi nous persistons à revendiquer le droit au retour pour les promus de C en B, considérant que le gain lié à cette promotion ne justifie pas un risque de mobilité forcée.**

**FO-DGFIP appelle donc tous les agents à se faire entendre pour obtenir des changements qui donneront la priorité aux agents et au progrès social !**

